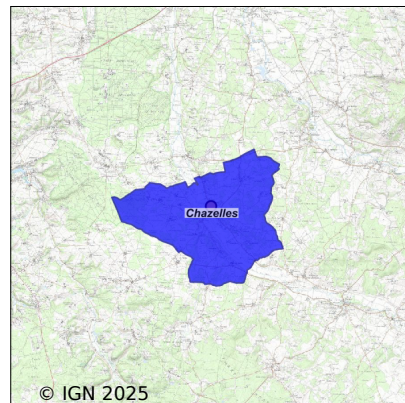


Système d'assainissement 2023

CHAZELLES



Station : CHAZELLES

| | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Code Sandre | 0516093V001 |
| Nom du maître d'ouvrage | COMMUNE DE CHAZELLES |
| Nom de l'exploitant | - |
| Date de mise en service | juin 1991 |
| Date de mise hors service | - |
| Niveau de traitement | Secondaire bio (Ntk) |
| Capacité | 600 équivalent-habitant |
| Charge nominale DBO5 | 36 Kg/j |
| Charge nominale DCO | - |
| Charge nominale MES | 42 Kg/j |
| Débit nominal temps sec | 90 m3/j |
| Débit nominal temps pluie | - |
| Filières EAU | File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p |
| Filières BOUE | |
| Filières ODEUR | |
| Coordonnées du point de rejet (Lambert 93) | 494 792, 6 509 050 - Coordonnées établies (précision du décamètre) |
| Milieu récepteur | Rivière - Le Bandiat |

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Chazelles depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est de type séparatif et il comprend 3 postes de refoulement non télé-surveillés.

Le fonctionnement du réseau apparaît convenable.

Aucuns travaux n'ont été portés à la connaissance de Charente Eaux en 2023.

D'après les données débitométriques, estimées en entrée de station, le réseau de collecte apparaît peu impacté par des apports de eaux claires parasites.

Conseillé :

Il est recommandé de :

- Faire contrôler annuellement les armoires électriques des postes par un organisme de vérification accrédité (APAVE, DEKRA, ou autre).
- Contrôler le fonctionnement des postes du réseau une à deux fois par semaine.
- Noter les index des compteurs des pompes une fois par semaine et contrôler les temps de pompages entre chaque passage.
- Nettoyer régulièrement les parois des postes et les poires de niveau de gestion des pompages (fréquence à moduler en fonction de l'état d'encrassement constaté).
- Faire nettoyer les postes par un vidangeur deux fois par an.

Station d'épuration

Le fonctionnement et les performances épuratoires de la station sont satisfaisants.

La charge hydraulique moyenne annuelle estimée en 2023 est de 54%.

Lors du bilan d'auto-surveillance réglementaire annuel de 2023 (temps sec - nappe basse), la station a fonctionné à :

- 43% de sa charge hydraulique
- 66% de sa charge organique (moyenne des charges en DCO et DBO5).

Les résultats analytiques et les rendements épuratoires étaient satisfaisants et conformes aux normes de rejet de la station.

Durant les visites tests réalisées en 2022, la qualité de l'eau traitée et le fonctionnement de la station étaient globalement satisfaisants.

Les effluents traités sont déversés dans le Bandiat.

L'entretien et l'exploitation de la station sont convenables.

Conseillé :

Faire contrôler chaque année l'armoire électrique de la station par un organisme de vérification accrédité (APAVE, DEKRA, ou autre).

Vidanger le panier dégrilleur une à deux fois par semaine et le remettre en place après chaque nettoyage.

Remplacer le panier dégrilleur par un dégrilleur automatique pour faciliter et sécuriser l'exploitation du poste d'entrée.

Réaliser le suivi analytique du rejet (tests NH4 et NO3) une fois par semaine notamment en période d'étiage.

Equiper le trop plein du poste en tête d'une mesure de temps de déversement (obligation réglementaire).

Installer un module de télé-surveillance dans l'armoire électrique pour sécuriser le fonctionnement de la station.

Renouveler la roue du pont racleur du clarificateur (demande de devis réalisée).

Contrôler l'inversion automatique des pompes de recirculation et renouveler le télérupteur si nécessaire (Temps de marche anormalement différent entre les deux pompes).

FAITS MARQUANT ET FICHES ALERTES

25/08 : Nettoyage des postes de relèvement par la SAUR.

Sous produits

La production de boues estimée en 2023 est de : 4,5 T de Matières Sèches (Concentration boues clarificateur prise en compte : 8 g/l et débit pompe extraction 20 m3/h).

Le ratio boues produites par rapport à la quantité de DBO5 éliminée est correct (0,52).

En 2023, les boues liquides de la station ont été transférées vers la filière boues (filtres à macrophytes) de la station de La Rochefoucauld en Angoumois. Une convention entre les 2 collectivités a été établie au préalable. Une analyse des boues est réalisée avant chaque transfert (paramètres matières sèches + éléments traces métalliques) et un suivi des dépotages est effectué par Charente Eaux.

3 évacuations de boues ont eu lieu représentant un volume de 236 m3 de boues liquides et 5 T de matières sèches transférées.

Les déchets de dégrillage évacués vers la filière « ordures ménagères » n'ont pas été quantifiés en 2023.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

| Paramètre | Pollution entrante | | | Rendement | Pollution sortante | |
|-----------|--------------------|----------|---------------|-----------|--------------------|---------------|
| | Charge | Capacité | Concentration | | Charge | Concentration |
| VOL | 39 m3/j | 43 % | | | 35 m3/j | |
| DBO5 | 23,7 Kg/j | 66 % | 610 mg/l | 100 % | 0,1 Kg/j | 3,1 mg/l |
| DCO | 53 Kg/j | | 1 370 mg/l | 95 % | 2,9 Kg/j | 81 mg/l |
| MES | 23,4 Kg/j | | 600 mg/l | 99 % | 0,2 Kg/j | 5,4 mg/l |
| NGL | 4,9 Kg/j | | 125 mg/l | 98 % | 0,1 Kg/j | 2,3 mg/l |
| NTK | 4,9 Kg/j | | 125 mg/l | 99 % | 0,1 Kg/j | 2 mg/l |
| PT | 0,6 Kg/j | | 14,4 mg/l | 64 % | 0,2 Kg/j | 5,6 mg/l |

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

| | |
|----------------------------------------------|-----|
| ... à la collecte des effluents | Non |
| ...à l'atteinte des performances européennes | Non |
| ...à l'autosurveillance | Non |
| ...à l'exploitation des ouvrages | Non |
| ...à la production des boues | Non |
| ...à la vétusté | Non |
| ...à la destination des sous-produits | Non |

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516093V001>